



BULLETIN D'INFORMATION

N° 160 Février 2015



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAFA AIX-EN-PROVENCE 21 NOVEMBRE 2014

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam - 75008 Paris

Tél. : 01 45 26 29 33 - Fax : 01 40 16 91 91
courriel : mafa.pn@orange.fr - site internet : www.mafa-pn.fr

SOMMAIRE

L'édito du Président	1
Compte rendu de l'AG MAFA à AIX EN PROVENCE	2
Présentation du CDHA par Jo PEREZ	7
Envoi des motions MAFA au Président de la République	9
Réponse de l'Elysée	10
Audience du Ministre TODESCHINI	11
Question écrite Lucette LOUSTEAU	12
Fiers de nos adhérents	13
Livres parus	15
Courrier des lecteurs	19
Dates de prochaines manifestations	20

APPEL COTISATION 2015

(Décision du Conseil d'Administration du 20.01.2009)

50 € pour les adhérents retraités
80 € pour les adhérents actifs
100 € et plus pour les adhérents de soutien

La M. A. F. A. a besoin de votre soutien, nous vous demandons au cas où vous ne l'auriez pas fait de régler votre cotisation 2015 dès que possible. D'avance nous vous en remercions.

Par chèque libellé à l'ordre de la M. A. F. A.

✕

Coupon à retourner à la MAFA avec votre paiement (95, rue d'Amsterdam 75008 PARIS)

Nom – Prénom -----

Adresse -----

Cotisation 2015 envoyée le ----- La somme de € -----

Par chèque n° -----

Signature



VENTE DE DVD

Films des colloques organisés par la MAFA

Coupon à retourner à la MAFA avec votre paiement (95, rue d'Amsterdam 75008 PARIS)

Coffret n°1 : Vers la Paix des Mémoires ? = 15,00 € (2 DVD)

Coffret n°2 : La Réparation = 15,00 € (2 DVD)

Coffret n°3 : Les accords d'Evian : traité ou chimère ? = 12,00 € (1 DVD)

Le lot des 3 coffrets : 30 €

Nom – Prénom -----

Adresse -----

Tél -----

Photo de couverture : au pays de Cézanne, la montagne Ste Victoire près d'Aix en Provence



L'EDITO DU PRESIDENT

ETRE OU NE PAS ETRE CHARLIE ?

Le 11 janvier 2015 la France prenait enfin conscience de ce qu'est la réalité du terrorisme dans toute son horreur : assassiner des civils innocents pour la seule raison qu'ils représentent une religion ou un courant de pensée différent. S'ensuivirent d'immenses manifestations sur tout le sol national, chaque manifestant affichant son identification aux journalistes de Charlie Hebdo en se rebaptisant Charlie.

Pour nous pieds noirs qui avons vécu quotidiennement ce même terrorisme pendant 8 ans, de 1954 à 1962, cette prise de conscience de nos amis métropolitains arrive bien tard ! Que n'eurent ils les mêmes réactions lorsque le FLN assassinait, violait, brûlait nos fermes, déposait des bombes dans les cafés ou au pied des arrêts de bus ! Souvenons nous que l'icône intellectuelle des années 1960, Jean Paul SARTRE, écrivait en préface du livre de Frantz FANON, Les damnés de la terre : *« car en le premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un européen, c'est faire d'une pierre deux coups : supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé, restent un homme mort et un homme libre »*. Un français, illustre de surcroît, faisait l'apologie du terrorisme en appelant au meurtre de ses compatriotes pieds noirs ! Et ces écrits ne firent aucun scandale dans l'opinion et les médias d'alors ! Albert CAMUS fut un des rares intellectuels à s'opposer farouchement à cet écrit scandaleux.

56 ans ont passé et ces lignes de SARTRE provoquent encore en moi colère et révolte. Au final, tant d'engagements vains au service d'une idéologie insensée, tant de vies brisées, pour aboutir à une Algérie d'aujourd'hui en ruines, corrompue, en coupe réglée par ses dirigeants et dans laquelle le droit des femmes et la liberté d'expression ont régressé de manière abyssale. Quel gâchis !

Bien sûr, le contexte du 11 janvier 2015 n'est pas le même, et il faut savoir raison garder. Mais le terrorisme des années 60 procède des mêmes principes que le terrorisme d'aujourd'hui et il eût fallu le reconnaître comme tel. Nous ne pouvons oublier le silence de la France et son absence de compassion à notre égard, qui restent des blessures indélébiles. Il ne peut y avoir de bonnes et de mauvaises victimes du terrorisme, toutes ont droit au même respect et à la même compassion ! Alors, sommes-nous Charlie ? Pour ma part, pas vraiment, non par rancœur mais par respect pour nos martyrs injustement oubliés.

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 novembre dernier à Aix en Provence, dans les locaux de nos amis du CDHA, suivie d'une conférence débat sur les accords d'Evian avec 3 remarquables historiens, Jean Jacques JORDI, Jean MONNERET et Guy PERVILLE. Grand succès des deux réunions devant une assistance nombreuse. Nous avons officialisé notre rapprochement avec le CDHA que son Président et ami Joseph PEREZ présente plus amplement dans ce bulletin. Nous lançons à ce titre un groupe de travail commun chargé de réhabiliter l'histoire de l'agriculture en Afrique du Nord et l'œuvre accomplie par nos ancêtres.

Après avoir honoré dans un précédent bulletin notre centenaire, M. MARCADAL, qui a toujours bon pied bon œil, nous créons une nouvelle rubrique : « Fiers de nos adhérents de toutes générations ». Nous honorerons dans chaque bulletin un adhérent né en Afrique du Nord et un enfant d'adhérent né en France après l'exode. Inaugurent cette rubrique Bernard VALLAT, élevé dernièrement au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur et Marie DOMPNIER, jeune actrice au brillant avenir. Bravo à tous les deux, fierté à la MAFA !

Enfin, dans la droite ligne de notre juste combat pour l'indemnisation de nos biens spoliés et le rétablissement de la vérité historique, nous entamons en 2015 une nouvelle action politico-juridique d'envergure dont nous vous donnerons plus de détails dans le prochain bulletin.

Continuez à nous soutenir, le combat continue !

Fidèlement vôtre, Jean Félix VALLAT



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE TENUE LE 21
NOVEMBRE 2014 A AIX EN
PROVENCE, AU SIEGE DU
CENTRE DE
DOCUMENTATION
HISTORIQUE DE
L'ALGERIE (CDHA)**

Frédéric TAVERA, JF VALLAT, Monique CHAVRONDIER, Michel GRATTIER

Après vérification du nombre de présents et des pouvoirs reçus au siège de l'association, le président VALLAT, déclare que notre assemblée générale 2014 peut valablement délibérer sur l'ordre du jour proposé.

Le Président demande au secrétaire général, Frédéric TAVERA, de présenter son rapport moral.

1/ RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL :

Intervention de Monique Chavronnier, secrétaire générale adjointe

Le rapport moral de l'activité 2014 est adopté à l'unanimité, aucune abstention

2/ RAPPORT FINANCIER :

Michel GRATTIER, trésorier, présente le rapport financier.

3/ RAPPORT DU CONTROLEUR DES COMPTES

François CARREGA, contrôleur des comptes, présente son rapport et atteste de la sincérité et de l'exactitude des éléments financiers présentés à l'assemblée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, aucune abstention.



Michel GRATTIER, François CARREGA

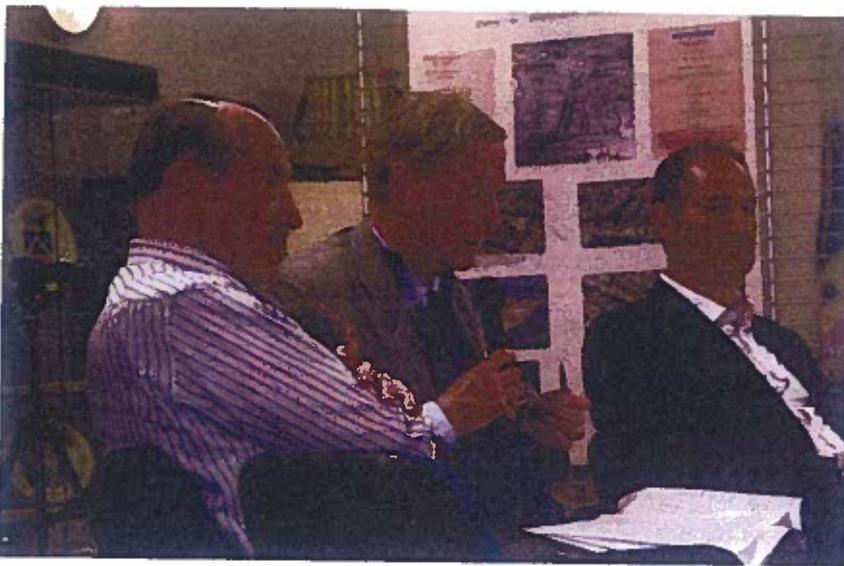
4) NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de nommer Jean Louis Georges, agriculteur, au poste d'administrateur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5) RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Les mandats de Monique CHAVRONDIER, Luc DOMPNIER, Jean Pierre SEROIN et Bertrand THIBAUD étant parvenus à échéance, ces derniers demandent à ce que les dits mandats soient renouvelés pour la durée statutaire de 3 ans. Le renouvellement de ces mandats est accepté à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Jean MONNERET, Guy PERVILLE, Jean Jacques JORDI

A la suite de l'assemblée générale statutaire, une réunion publique d'information ouverte à tous les rapatriés s'est déroulée l'après midi devant plus de 120 personnes.

INTERVENTIONS

- Monsieur Jean Félix VALLAT, Président de la MAFA résume les actions menées par la MAFA concernant les revendications morales et matérielles des français d'Afrique du Nord.
- Monsieur Guy PERVILLE, professeur émérite d'histoire contemporaine, spécialiste de la guerre d'Algérie, auteur notamment de « La guerre d'Algérie : histoire et mémoire », « Les accords d'Evian », « Oran, 5 juillet 1962 » intervient sur l'historique et le contenu des accords d'Evian
- Monsieur Jean Jacques JORDI, historien, chercheur associé à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme – CNRS / Université de Provence auteur notamment du livre « Un silence d'Etat, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie » intervient sur le dossier volontairement occulté par tous les gouvernements.
- Madame Colette DUCOS ADER fait le point sur le dossier des enlevés portés disparus de 1954 à 1963.



Monsieur Jean MONNERET, docteur en histoire, assura brillamment l'animation des débats.

Haute tenue de cette réunion devant un public attentif et passionné.

Un DVD sera prochainement mis à la disposition des personnes intéressées.



Intervention de Monique CHAVRONNIER sur le rapport d'activités 2014 de la MAFA.

J'ai sucé mon crayon, comme disait Monsieur BURGAT, pour pondre un discours constructif.

Depuis maintenant vingt ans (AG Avignon - 1995), que je participe à cette messe de la MAFA, j'ai l'impression d'un éternel recommencement, mais ce n'est pas négatif, puisque nous sommes toujours là, *combattants*.

Le gouvernement actuel a du le penser, puisque nous dépendons aujourd'hui de l'ONAC, qui est l'Office National des Anciens Combattants. Donc nous sommes peut-être *cons* de supporter tant d'injustices, mais surtout toujours *battants*.

Le 8 Décembre 2007 à Aix-en-Provence, Madame JOASSIN et feu Monsieur ANDRES nous accueillait. Nous étions assez détendus, puisque Nicolas SARKOZY avait pris les rênes du pouvoir avec des promesses, que nous attendions depuis 1995, quand Jacques CHIRAC fut élu.

Nous sommes en 2014 et nous attendons des jours meilleurs...

Vie intérieure :

- Bulletin n° 157, les 50 ans de la MAFA (AG 2013)
- Bulletin n° 158 : accords d'Evian
- Bulletin n° 159 : débat houleux à l'Assemblée Nationale (dépôt de la résolution en faveur des rapatriés)
- 4 conseils d'administration dans l'année
- Les demandes d'audition avec Monsieur Kader ARIF sont restées vaines depuis un an ... !!

Vie extérieure : Toujours les mêmes cérémonies :

- 5 Décembre Quai Branly
- 25 Mars Quai Branly, messe et Arc de Triomphe
- 1^{er} Mai Théoule-sur-Mer grandiose inauguration de Notre Dame d'Afrique
Antibes salon des artistes peintres et écrivains rapatriés
- 5 Juillet à Paris quai Branly, messe à Sainte-Odile et Arc de Triomphe (cf Bulletin n° 159)
- 25 Septembre les Harkis Quai Branly et Arc de Triomphe
- 2 manifestations à la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie
- une grande réunion sur Bastien THIRY
- une réception au Secours de France (publication du livre sur le Général ZELLER)

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit le proverbe. Nous les pieds noirs, nous devons être au comble du bonheur dans notre eldorado d'Algérie, que nos ancêtres avaient défrichée, mais cette histoire s'est figée depuis plus de 50 ans. Il faut reconstruire avec force et vérité, tant qu'il y aura des survivants.

A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE, 2 MOTIONS FURENT ADOPTEES A L'UNANIMITE ET REMISE A M. NEMIRI, REPRESENTANT MME ANTOINE, DIRECTRICE DE L'ONAC

MOTION N° 1

La Maison des agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord, réunie en assemblée générale le vendredi 21 novembre 2014 à Aix en Provence a adopté à l'unanimité des membres présents la motion suivante :

1/ La MAFA prend acte de la décision prise par le gouvernement de supprimer l'Agence Nationale pour l'Indemnisation des français d'Outre Mer (ANIFOM). Cette suppression a été officialisée par la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014. La Mission Interministérielle aux rapatriés (M.I.R) devrait être également supprimée prochainement. Ces suppressions ont pour conséquence de faire disparaître la référence aux rapatriés, Français d'outre-mer, de toute



dénomination d'un ministère ou d'une administration conduisant une politique nationale pour les rapatriés. La population concernée ressent cette absence comme l'oubli des souffrances passées et des difficultés économiques et sociales que certains de ses membres ou leurs descendants rencontrent encore.

Colette DUCOS ADER, Mohammed NEMIRI, Yves SAINOT,

2/ Considérant que les attentes des Français rapatriés d'outre-mer justifient aujourd'hui encore le maintien d'une administration et de politiques publiques qui leurs soient dédiées les adhérents de la MAFA et leurs amis souhaitent que l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre prenne le titre d'Office national des anciens combattants, des victimes de guerre et des Français rapatriés d'outre-mer et que son conseil d'administration comporte un collège ou un sous-collège représentant les Français rapatriés d'outre-mer. Ils ne sauraient se satisfaire que soit substitué à la création d'un collège ou d'un sous collège la désignation de personnalités qualifiées, laquelle ne traduirait pas que les rapatriés sont des ressortissants de plein droit de l'Office.

MOTION N° 2

La Maison des agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord, réunie en assemblée générale le vendredi 21 novembre 2014 à Aix en Provence a adopté à l'unanimité des membres présents la motion suivante :

Les familles des civils enlevés portés disparus, victimes civiles de la guerre d'Algérie dont les noms défilent sur la colonne blanche du mémorial du quai Branly attendent la création d'une commission, d'un comité des sages ou de toute autre structure officielle reconnue par le gouvernement composé notamment de personnes ayant déjà une connaissance approfondie du dossier des enlevés portés disparus et de ses nombreuses implications politiques, économiques et morales.



Ce Comité devra :

1/ être à l'écoute des familles de disparus afin que celles-ci aient un accès simplifié aux services administratifs traitant de leurs problèmes.

2/ faciliter l'exercice légitime du DROIT DE SAVOIR, clairement reconnu dans l'article 24 de la Convention Internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 décembre 2006 et entérinée par 60 pays à PARIS le 6 février 2007.

Présentation de la motion n° 2 par Colette DUCOS ADER

3/ être habilité à consulter toutes les archives et formuler des propositions pour atténuer les séquelles de ce drame et leurs conséquences.

4/ travailler avec une attention particulière sur la période qui a suivi les accords d'Evian, pendant laquelle ont été perpétrés des crimes et exactions en violation des principes généraux du droit et sous la responsabilité des Etats à qui incombe la protection juridique et morale des personnes et des biens.

La MAFA a noté les déclarations, du Ministre des Anciens Combattants, faites à l'assemblée nationale le 12 juin 2014, notamment « *que soient facilités la recherche et l'échange d'informations pouvant permettre la localisation des sépultures de disparus algériens et français* ». Il est normal et légitime pour les familles de rechercher les emplacements des dépouilles de leurs disparus, recherche qui devra être facilitée par l'implication des services consulaires français en Algérie.

La MAFA observera avec beaucoup d'attention la suite donnée à l'étude de la *question spécifique de la facilitation des recherches des personnes européennes disparues en Algérie après 1962* qui

Un patrimoine, des matériaux pour l'histoire.

La mission du CDHA consiste à collecter et à classer ces archives, mais aussi à valoriser activement son fonds auprès de tous publics. En réalisant des expositions destinées à un large public et mettant en lumière un aspect trop méconnu de notre histoire (l'exode, les SAS, les monuments architecturaux, les communes mixtes...). Plus encore, en suscitant l'intérêt de chercheurs, universitaires, étudiants à qui sont fournis des documents de première importance.

Les archives personnelles ou professionnelles, comme les témoignages, sont considérées aujourd'hui comme un indiscutable matériau d'histoire.

Alors amis lecteurs, partageons ces quelques engagements :

- ne rien jeter de tout ce qui porte trace de la vie de nos familles en Afrique du Nord
- ne pas faire de tri dans ces documents, archives, correspondances, objets : ils ont une valeur que l'on peut méconnaître
- confier le tout, sans attendre, au CDHA, avec une convention qui fixera le traitement de votre don, son accessibilité, le droit de vos héritiers à y accéder...
- raconter, par écrit ou en audio, votre parcours et celui de votre famille, les événements que vous avez traversés, les conditions de votre départ...
- soyons, tous ensemble, acteurs de notre Mémoire.

Joseph PEREZ
Président du CDHA

FICHE D'IDENTITE DU CDHA

Repères historiques : c'est à la volonté et à la détermination de deux femmes françaises d'Algérie qu'est due la création et le lancement du CDHA en 1974-75 : l'une ancienne sénatrice d'Alger, Mme Charles-Vallin, l'autre fille et collaboratrice du fondateur de la mutualité en Algérie, Mademoiselle Pasquier-Bronde.

Les contacts de la première lui permirent de convaincre le sénateur-maire d'alors de la ville d'Aix-en-Provence, M^oCiccolini, de la nécessité de collecter tous les documents que, dans leur exode, leurs compatriotes avaient rapporté. Ce dernier, convaincu de l'intérêt d'une telle initiative, en assura même la première présidence et mit à disposition le premier local pour création de la bibliothèque du CDHA.

Principales caractéristiques :

- a) en 1985, le CDHA a reçu la reconnaissance d'utilité publique (1).
- b) siège Maison Maréchal Juin à Aix-en-Provence
- c) moyens humains : 4 collaborateurs salariés dont deux bibliothécaires-documentalistes et une archiviste :
 - x Hervé Noël, bibliothécaire-documentaliste, accueil des chercheurs, contacts avec l'Université
 - x Marine Durand, bibliothécaire-documentaliste, gestionnaire de la base de données,
 - x Marina Domini, archiviste- documentaliste,
 - x Annick Massey, gestionnaire des expositions, contacts avec les associations.
- d) une équipe de bénévoles animant les différentes activités du Centre : historiens comme Jean Monneret, interviewers avec Nicole Lenzini, gestionnaires d'archives avec Françoise Durand-Evrard, conservateur du patrimoine, responsables des collectes avec Alain Gibergues, recherches secteur culturel avec Elisabeth Cazenave...
- e) une revue Mémoire Vive animée par Yves Marthot (2)
- f) un logiciel de base de données utilisé par les centres scientifiques : Kentika enregistrant à ce jour 55000 notices constituant le catalogue en ligne du fonds documentaire
- g) deux délégations régionales, à Nice et à Paris. Un centre de collecte d'archives à Paris.

Adresse : 29 avenue de Tübingen à Aix-en-Provence

Courrier : BP 30502, 13091 Aix-en-Provence

Tel : 04 42 52 32 89, Mail : contact@cdha.fr

Site Internet : www.cdha.fr

(1) la reconnaissance d'utilité publique autorise le CDHA à délivrer un reçu fiscal permettant une réduction d'impôt de 66% sur les sommes versées à l'association.

(2) Le dernier numéro de la revue est consacré à « les archives privées, témoins d'Histoire » à recevoir contre 5 euros par chèque ou timbres.

PRESENTATION DU CDHA PAR SON PRESIDENT JO PEREZ



Une ardente obligation : soyons acteurs de Notre Mémoire

En quittant l'Algérie en 1962, les français d'Algérie ont-ils perdu tout patrimoine ? Bien évidemment pour la grande majorité d'entre eux. Mais ils ont alors reçu, sans toujours en avoir la claire conscience, un patrimoine considérable : l'histoire de leur famille, faite d'aventures vécues avec ses drames, ses échecs, ses réussites, ses enjeux exaltants. Elle raconte des pages d'émigration, d'implantation, de conquête âpre du sol et de lutte contre la maladie ou la nature hostile.

Ce patrimoine là, plus que toute autre catégorie sociale, les agriculteurs et adhérents de la MAFA, doivent avoir le souci ardent de le préserver, de le transmettre. Parce que, plus que d'autres, ils ont été victimes d'une stigmatisation acharnée,

d'une propagande éhontée ne reculant ni devant la rumeur, ni devant l'amalgame malfaisants.

Il n'est jamais trop tard pour s'engager dans le rétablissement d'une vérité, certes complexe, d'une réalité de notre œuvre en Afrique du Nord qui mérite respect et analyse objective.

Nos enfants, petits enfants, s'ouvrent à ces questions lorsque la recherche de leurs racines les motive. Et ils veulent alors savoir.

Comme veulent aujourd'hui approfondir leur connaissance de la colonisation, des chercheurs (plutôt étrangers, notamment nord américains) qui fréquentent les centres d'archives.

La transmission aux générations futures de la connaissance de l'agriculture algérienne.

Comment assurer cette transmission, ce témoignage d'un vécu encore très présent dans nos mémoires ?

C'est le rôle du CDHA qui depuis 1974 collecte, sauvegarde, conserve tous les documents, toutes les archives privées, tous les témoignages qui lui sont confiés. Son centre documentaire est reconnu par les universitaires comme le plus important du secteur privé, à l'instar des ANOM pour le secteur public (ces deux entités sont localisées à Aix-en-Provence).

Ce fonds constitué patiemment par des milliers de dons d'ouvrages, d'archives depuis 40 ans, raconte les 132 ans de présence française, et, par extrapolation, le parcours des Pieds-Noirs après 1962.

L'agriculture en Algérie y tient une place particulière par les revues et journaux professionnels du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, par les dossiers d'exploitation d'agriculteurs ou viticulteurs, par les publications techniques mettant en relief le haut degré d'innovation technique atteint dans notre province.

Mais, cette satisfaction doit être tempérée : le nombre d'archives reçues est encore bien insuffisant eu égard à l'importance et à la diversité des situations vécues, en regard des huit ou neuf générations qui ont vécu en Afrique du Nord française. Aucune histoire personnelle ou familiale n'est banale, n'est sans intérêt : chacune apporte sa pierre à la connaissance, à la sauvegarde d'une mémoire aujourd'hui agressée et souffrante.

Qu'on en juge. Les documentations comptables d'exploitations archivées démontrent souvent que les salaires à fonction identique sont équivalents entre ouvriers européens ou français-musulmans. Les documents notariés d'achat de terre prouvent que nombre de propriétés étaient constituées de parcelles acquises, non par spoliation !, mais par acquisition auprès de grands propriétaires arabes. L'action des sociétés mutualistes particulièrement actives présente un degré de réalisation largement comparable à leurs homologues métropolitaines...



MAISON DES AGRICULTEURS ET DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD :
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
TEL : 01/45/26/29/33 FAX : 01/40/16/91/91

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Paris, le 28 novembre 2014

Monsieur le Président de la République

Candidat à l'élection présidentielle, vous nous écriviez dans votre lettre du 30 avril 2012 ci-jointe : « *la justice me conduira à reconnaître que la France n'a pas su alors qu'elle aurait du, se préoccuper activement du sort des français d'Algérie, préparer leur arrivée en métropole, lorsque celle-ci est devenue inéluctable, et les accueillir avec la fraternité qui est consubstantielle à la République* ».

Dans ce même courrier, vous précisiez que vous demanderiez à une commission indépendante présidée par le Premier Président de la Cour des Comptes de faire un bilan de l'indemnisation des biens expropriés par l'Algérie après l'indépendance afin que « *si ce constat révèle une injustice flagrante* », des mesures de compensation soient envisagées par votre gouvernement.

Au cours de notre assemblée générale statutaire tenue le vendredi 21 novembre à Aix en Provence, nos adhérents nous ont légitimement demandé dans quelles conditions et dans quels délais sera mise en place la commission promise.

Nous avons par ailleurs adopté à l'unanimité les 2 motions ci-jointes.

La première demande à ce que les rapatriés soient représentés au sein du conseil d'administration de l'ONAC.

La seconde souhaite que soient facilitées les recherches aux personnes d'origine européenne disparues en Algérie, surtout en 1962, et présumées décédées.

Dans l'espoir que vous saurez mettre en œuvre le principe de justice qui inspirait votre campagne et auquel nous avons fait foi, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.

Le Président,

Jean Félix VALLAT

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Jean Félix VALLAT
Président de la Maison des agriculteurs et des
Français d'Afrique du Nord
95 RUE D'AMSTERDAM
75008 PARIS

Paris, le

02 JAN. 2015

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu votre correspondance ainsi que les deux motions adoptées par votre association et m'a confié le soin de vous répondre.

Soyez assuré de l'attention portée à vos attentes et observations relatives à la mise en place d'une commission indépendante chargée de dresser un bilan de l'indemnisation des biens expropriés par l'Algérie après son indépendance.

Monsieur François HOLLANDE a par ailleurs pris connaissance des motions adoptées par votre association, concernant la représentation des rapatriés d'Algérie au conseil d'administration de l'ONAC, et la recherche des personnes portées disparues en Algérie.

A sa demande, je n'ai pas manqué de relayer votre démarche auprès de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, qui vous tiendra directement informé de la suite qui pourra être réservée à votre intervention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.


Isabelle SIMA





**LE NOUVEAU SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS
COMBATTANTS ET A LA MEMOIRE,
M. JEAN MARC TODESCHINI,
RECEVAIT LES ASSOCIATIONS DE RAPATRIES
LE 18 DECEMBRE 2014**

Nommé en novembre 2014 en remplacement de M. Kader ARIF, démissionnaire, M. JEAN MARC TODESCHINI a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Il est également chargé des rapatriés.

M. TODESCHINI, sénateur de Moselle, avait occupé sous le gouvernement JOSPIN de 1997 à 2001 le poste de chef de cabinet de M. Jean Pierre MASSERET, alors secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Souvenons nous que ce fut grâce aux actions menées par le collectif « Non au 19 mars » regroupant plusieurs associations amies et à l'appui de JP MASSERET que la proposition de loi présentée par le groupe vert et votée à l'Assemblée Nationale ne fut pas transmise au Sénat et n'eut donc pas de décret d'application. Cette loi fut malheureusement adoptée en 2012 juste après l'élection de M. François HOLLANDE.

M. TODESCHINI fut également conseiller auprès de M. Jacques FLOCH.

Il nous reçut entouré des membres de son cabinet, Mrs Serge BARCELLINI, directeur, Benjamin FOISSEY, conseiller chargé des questions mémorielles et Pascal JOSEPH, conseiller chargé des rapatriés.

Mme ANTOINE, Directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants participait également à la réunion.

Le Président JF VALLAT, accompagné de JP SEROIN, félicita le nouveau ministre pour sa nomination. Il lui remit ensuite les deux motions de la MAFA validées à l'occasion de notre assemblée générale statutaire d'AIX en Provence. Il lui rappela également les engagements du candidat HOLLANDE pris dans son courrier adressé à la MAFA le 30 avril 2012 et prévoyant une commission de travail sur l'indemnisation.

Jean Pierre SEROIN évoqua également le problème non réglé de l'indemnisation

La MAFA espère que le nouveau ministre saura instaurer un dialogue sain et constructif avec les associations de rapatriés, ce qui fit cruellement défaut à son prédécesseur.



De gauche à droite, Mrs NEMIRI, FOISSEY, TODESCHINI, BARCELINI, JOSEPH

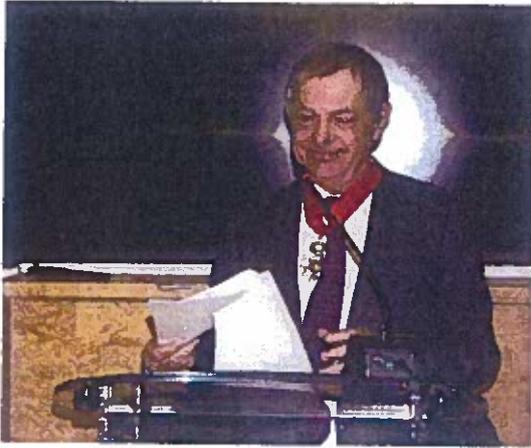
14 ^{ème} législature			
Question N° : 65838	de Mme Lucette Lousteau (Socialiste, républicain et citoyen - Lot-et-Garonne)		Question écrite
Ministère interrogé > Anciens combattants et mémoire		Ministère attributaire > Anciens combattants et mémoire	
Rubrique > rapatriés	Tête d'analyse > politique à l'égard des rapatriés		Analyse > mission interministérielle des rapatriés, archives, accès
Question publiée au JO le : 07/10/2014 page : 8331 Réponse publiée au JO le : 06/01/2015 page : 62 Date de changement d'attribution : 24/11/2014			
Texte de la question			
<p>Mme Lucette Lousteau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, sur les archives de la Mission interministérielle des rapatriés. Ces archives sont constituées de dossiers relatifs aux rapatriés d'Afrique du nord et contiennent des documents originaux. Les dossiers des Français rapatriés ont été transférés au Service central des rapatriés (SCR) et doivent être progressivement mises aux normes des archives de France pour être ensuite versées aux Archives nationales à Fontainebleau. Interpellée par de nombreux rapatriés de sa circonscription à ce sujet, elle souhaiterait savoir comment ces archives seront consultables durant cette phase transitoire, certains rapatriés ayant besoin d'accéder à ces archives administratives. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer comment ce fonds documentaire, durant cette phase transitoire, sera consultable.</p>			
Texte de la réponse			
<p>Dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), le Gouvernement a approuvé un plan d'action détaillé réformant la gestion des prestations en faveur du monde combattant, des victimes de guerre, des rapatriés et des harkis. S'agissant plus particulièrement des rapatriés et des harkis, les actions et les dispositifs mis en place au profit de ces personnes étaient gérés jusqu'ici, en tout ou partie, par une multiplicité d'organismes au nombre desquels il convient de citer la Mission interministérielle aux rapatriés (MIR), l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM), le Service central des rapatriés (SCR) et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG). Conformément à la décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013, il a donc été convenu de recentrer la gestion de l'ensemble de ces dispositifs sur l'ONAC-VG et le SCR qui deviendra, à terme, un des pôles spécialisés de l'établissement public. À cet effet, les moyens budgétaires en faveur des rapatriés et des harkis ont été transférés dès 2014 depuis le programme 177 « Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables » vers le programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant », parallèlement au transfert des missions de l'ANIFOM à l'ONAC-VG. La réforme se poursuivra en 2015 avec la prise en charge des missions de la MIR par l'opérateur. Ainsi, les rapatriés et les harkis bénéficieront désormais d'un guichet unique auprès des services départementaux de l'ONAC-VG. Concernant la gestion des archives, celles de l'ANIFOM, déjà mises aux normes des Archives de France, resteront centralisées aux Archives nationales de France à Fontainebleau. Celles du SCR, constituées des dossiers de rapatriement, y seront également transférées après avoir été progressivement mises aux normes. S'agissant des difficultés rencontrées pour accéder aux dossiers des rapatriés conservés sur le site de Fontainebleau, la directrice des Archives nationales a confirmé à la directrice de l'ONAC-VG que, ce site étant actuellement inaccessible pour des raisons de sécurité, les dossiers n'étaient pas, à l'heure actuelle, consultables. Cependant, la direction des Archives nationales recherche une solution appropriée pour pallier ces difficultés. Dès qu'il sera possible d'accéder au site, les rapatriés pourront demander à consulter leurs dossiers directement auprès des Archives nationales en application de la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives. En tout état de cause, cette réforme de structure vise à garantir une meilleure qualité de service rendu aux rapatriés et aux harkis, grâce à une plus grande efficacité des processus de gestion de leurs dossiers et à la rationalisation de la gouvernance des dispositifs mis en place en leur faveur sans aucune remise en cause de leurs droits. Dans ce cadre, l'ONAC-VG et le SCR travailleront de concert en mettant en oeuvre tous les moyens humains et matériels dont ils disposent et en alliant leurs compétences et leur savoir-faire, pour répondre aux légitimes attentes exprimées par ces ressortissants.</p>			

En conséquence la MAFA demande que ce douloureux dossier soit considéré au même titre que celui des militaires disparus au cours de la guerre d'Algérie et soit traité en priorité par les instances gouvernementales.

FIERS DE NOS ADHERENTS DE TOUTES GENERATIONS

BERNARD VALLAT, Commandeur de la Légion d'Honneur, décoré le 4 février 2015 par Gérard LARCHER, Président du Sénat

Bernard VALLAT est né à Mascara en 1947, fils de Félix et Madeleine VALLAT, tous deux assassinés par le FLN le 8 avril 1958. Pupille de la Nation, il est diplômé de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (France) en 1971. Après l'obtention de son doctorat en 1972, il suit un enseignement post-universitaire en médecine vétérinaire tropicale à Maisons Alfort (1972), puis en alimentation animale à l'Institut national agronomique de Paris (1973).



Discours du Dr Bernard VALLAT



Discours du Président Gérard LARCHER

Sa carrière professionnelle se déroule d'abord pendant dix-sept années hors de France.

Tchad, Cameroun, Zaïre, République centrafricaine, Maurice sont les pays dans lesquels il assume des responsabilités aux niveaux régional et national, notamment en qualité de Conseiller de Ministre. Promu Chef des Services vétérinaires et Phytosanitaires français avec le titre de Directeur général adjoint de l'alimentation à son retour en France, le Docteur Bernard VALLAT a ensuite été élu Directeur Général de l'Office International des Epizooties (OIE) en mai 2000 par les 180 pays membres de cet organisme, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire de classe exceptionnelle, Commandeur de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier du Mérite agricole, il a reçu plusieurs distinctions d'autres pays d'Asie et d'Afrique.



Les 3 frères VALLAT, le Président LARCHER, Félicien GILLES, agriculteur et adhérent MAFA

Il est nommé Président du Conseil National de l'Alimentation en 2009 par les Ministres en charge de l'Agriculture, de l'Economie et de la Santé et Président du Conseil d'administration de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, des Académies vétérinaires d'Espagne et de Russie, il a été reçu dernièrement par le Président OBAMA et a engagé une collaboration entre l'O.I.E et la fondation de Bill & Melinda GATES.

Il est également docteur Honoris Causa des Universités de Liège, Montréal, Londres, Asunción et Buenos Aires et a reçu le Prix international PennVet de l'Université vétérinaire de Pennsylvanie (USA).

MARIE DOMPNIER, actrice de théâtre et cinéma

Marie DOMPNIER est la petite fille d'Yves et Arlette Dompnier et fille de notre fidèle administrateur Luc DOMPNIER et de son épouse Gèneviève.

Son grand père Yves DOMPNIER, décédé en 2002, fut ingénieur de Maison Carrée (promotion 1938), agriculteur à Martimprey, directeur de la SICAMA de Mascara, puis à son retour en métropole Directeur de l'Ecole d'Agriculture de La Raque dans l'Aude.

Née à Toulouse en 1980, Marie a eu, dès son plus jeune âge, la passion des planches.

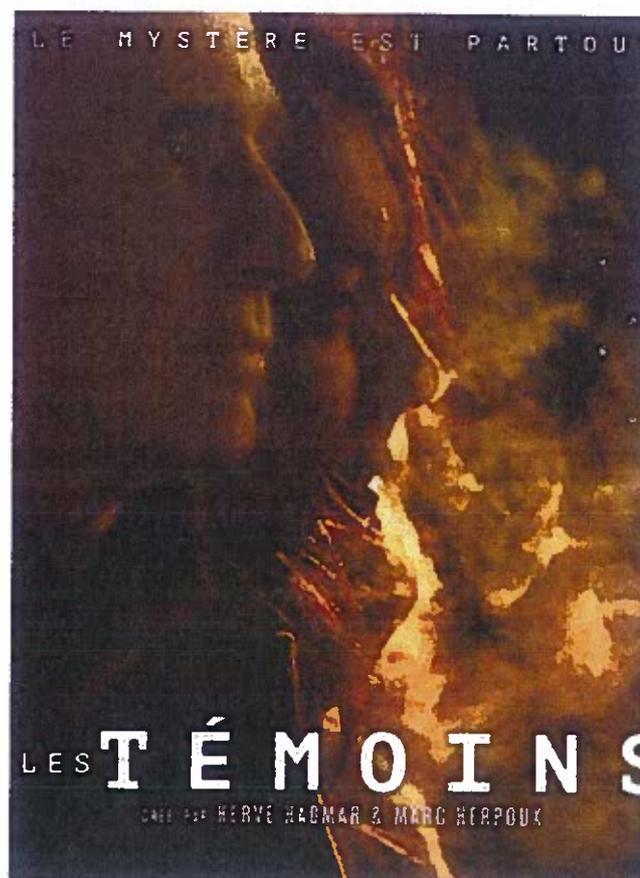
Partie à 20 ans à Paris, elle entra au Conservatoire du Cinquième Arrondissement puis à l'Ecole Régionale des Acteurs de Cannes. Elle y rencontra Anne Alvaro et David Lescot, à



l'époque enseignants à l'ERAC. A la sortie de l'école, elle enchaîna les rôles, travaillant avec les metteurs en scène David Lescot dans les spectacles de *L'Européenne* et du *Système de Ponzi*, Alexandra Tobelaim dans *La seconde surprise de l'amour de Marivaux*, Jeanne Candel dans *Vie et mort de Robert Plankett* et *Le goût du faux et autres chansons*. Elle réalisa la mise en scène du dernier spectacle de Camille Chamoux, *Née sous Giscard*.

Marie DOMPNIER

Au mois de Janvier dernier, elle obtint le FIPA d'or (Festival international des programmes audiovisuels) de la meilleure actrice pour la série télévisée *Les Témoins* d'Hervé Hadmar et Marc Herpoux où Marie Dompnier tient le premier rôle féminin en compagnie de Thierry Lhermitte. Cette série est programmée sur France 2 au printemps prochain.



Paule Brissey-Pélessié naît à Tunis en 1939 mais regagne très vite l'Algérie. Elle a vécu à Sétif, Fort de l'Eau, Maison Carrée puis aux Issers en Kabylie. Son père est français, originaire de Jussey en Haute-Saône. Il a choisi de rester en Algérie après son service militaire. La famille de sa mère s'est établie dans le Constantinois dès avant 1860. Elle a été l'élève de l'École Normale de Ben-Aknoun (Alger) et a exercé son métier d'institutrice, au bled, dans son pays... puis à Nice après l'indépendance. Dès 1954, elle fait la connaissance de son futur mari, Jacky Pélessié. C'est lui qui lui fait découvrir et aimer la Kabylie et sa ferme, amour qu'ils portent toujours enraciné dans leur cœur depuis l'exode de 1962.

Profondément marquée par ses souvenirs et l'ineffaçable blessure causée par ce douloureux abandon et leur brutal exil, Paule Brissey-Pélessié qui vit actuellement dans le sud de la France avec son mari, exprime pour lui ce viscéral attachement à leur terre d'Algérie dont ils s'étaient cru les enfants.

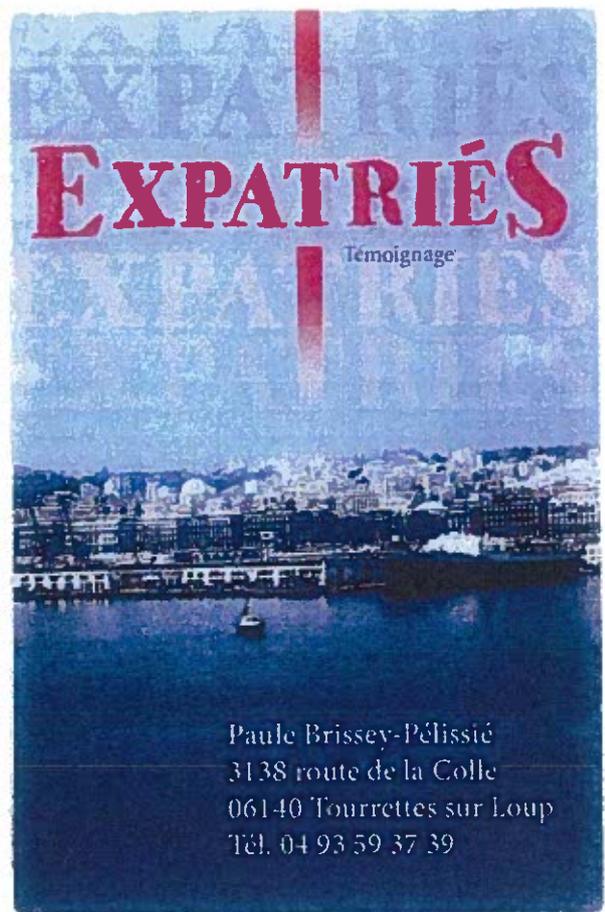
Pour la première fois, 750 algériens relatent avec originalité et beaucoup d'émotion l'épopée de l'Algérie française de 1830 à 1962.

Puis en prose : Notre histoire ignorée : historique, l'œuvre des pionniers, les événements, l'exode.

Charles De Gaulle : la réalité masquée par la légende : le jugement de ceux qui l'ont côtoyé.

"EXPATRIÉS" pour que soit connue et survive la VÉRITÉ de notre histoire.

Photo de couverture : Vue d'Alger par bateau



Cahiers pour la mémoire de tous et la mémoire de tout
Les harkis. des mémoires à l'histoire

1962-2013. Année après année la recherche historique progresse, avec pour ambition de rapprocher mémoires et histoire sur la voie de l'apaisement. Une question suscite encore un débat très particulier : celle des suppléants. Durant la guerre d'Algérie (1954-1962), les « français musulmans » selon la terminologie de l'époque, ont été employés comme troupes suppléantes par la France. Une catégorie particulière se détache de cet ensemble : celle des harkis, dont l'identification et le rôle doivent être approchés de façon singulière et unique. Les unités de harkis constituent en effet le maillon indispensable du dispositif de pacification dans une Algérie immense et très diversifiée : protection de villages, observation, escorte de convois ou patrouilles et opérations pour les commandos de chasse.

Ce colloque a pour objet d'apporter sinon des réponses satisfaisantes et définitives, du moins des éléments et des éclairages qui rendent justice à des hommes qui ont été des acteurs importants d'un moment de l'histoire de France. Des historiens et des personnalités compétentes apportent ici à la fois la rigueur de l'analyse et l'intérêt du témoignage.

La Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie veut apporter ainsi sa contribution à la connaissance de ces communautés issues de temps tragiques.



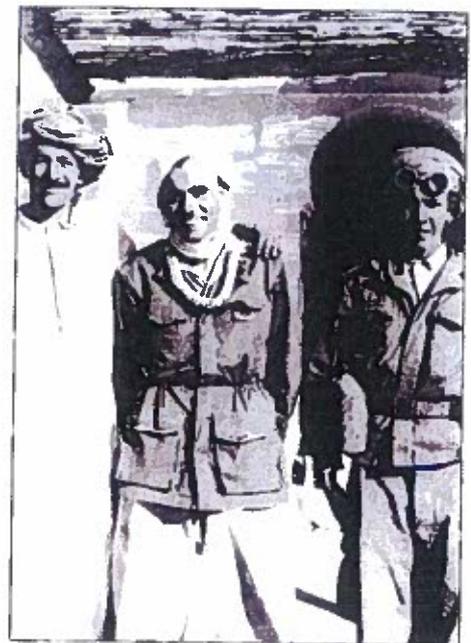
Prix : 24 euros
ISBN - 978 2-46013-266-9
Riveneuve éditions
75, rue de Gergovie
75014 Paris
www.riveneuve.com



Photo de couverture : O.S. collection parution

Cahiers pour la mémoire de tous et la mémoire de tout

Les harkis, des mémoires à l'histoire



Actes du colloque
29 et 30 novembre 2013

Riveneuve
éditions



PRIX SPÉCIAL ASSOCIATIONS : 12 €
Les livres de  €

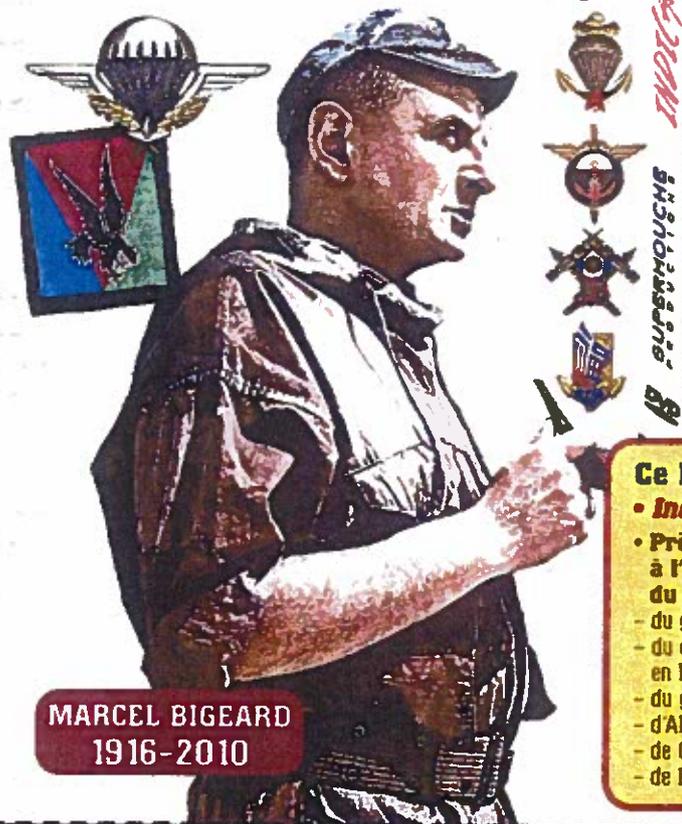
INDICATIF BRUNO :
Bigéard dans l'œil des médias

Un film de Marcela Feraru

Ce documentaire-événement se penche sur la naissance, les évolutions et les mutations de la communication militaire à travers le pionnier du genre : le général Marcel Bigéard.

Chef militaire autant que précurseur d'un nouvel art de la guerre à travers ses expériences en Indochine et en Algérie, il va « susciter une véritable fascination auprès des grandes signatures de la presse, de l'opinion et même de ses propres ennemis ».

Grâce aux témoignages exclusifs de l'ancien président de la République, Valéry GISCARD D'ESTAING, du général David PETRAEUS, ancien directeur de la CIA, de journalistes et de ses compagnons d'armes comme le colonel Jacques ALLAIRE ou le général François CANN, mais également à travers des images en couleur exclusives du 3^e RÉGIMENT DE PARACHUTISTES COLONIAUX, *Indicatif Bruno* plonge au cœur de l'action et décrypte l'homme autant que le stratège.



MARCEL BIGÉARD
1916-2010

Bigéard dans l'œil des médias
le film de Marcela FERARU

Suparmouche productions présente

INDICATIF BRUNO
Bigéard dans l'œil des médias
Un Film de Marcela FERARU



14,00 €
PRIX SPÉCIAL ASSOCIATIONS
12,00 €

Ce DVD comprend :

- *Indicatif Bruno, Bigéard dans l'œil des médias* (52 min.)
- Près d'une heure de **BONUS** avec, pour la première fois à l'écran, les images d'archives en couleurs du 3^e RPC en Algérie, et des interviews exclusives :
 - du général François Cann, lieutenant de Bigéard en Algérie
 - du colonel Jacques Allaire, lieutenant de Bigéard en Indochine et en Algérie
 - du général David Petraeus à New York
 - d'Albert Bernard, radio de Bigéard en Algérie
 - de Christian Braincourt, journaliste de *Paris Match*
 - de Frédéric Pons, journaliste de *Valeurs Actuelles*



Bon de commande à retourner à **MÉDIA FACTORY**
sous enveloppe affranchie 16 rue de la Convention • 75015 Paris

Je règle ma commande par chèque à l'ordre de **MÉDIA FACTORY**
Ma commande sera traitée dès réception et expédiée sous emballage protégé.

Intitulé : _____
Adresse : _____
Cité : _____ V.B. : _____

JE COMMANDE EX. AU PRIX DE **12,00 €** L'UNITÉ*

+ 2,90 € de frais de port*

Pour tous renseignements
indicatifbrunolefilm@gmail.com

+ 2,90 €
FRAIS DE PORT

Au-delà de 4 exemplaires achetés, les frais de port sont OFFERTS

* Pour les FRAIS DE PORT pour la France, l'étranger et les DOM-COM, nous consulter : indicatifbrunolefilm@gmail.com

Total :

Claude Rioland

Algérie...

Le gâchis

causes et conséquences

Alice Lyner éditions

80 route du Guerriau
36100 Issoudun
Tél : 06 79 21 79 56
s.delaveau@alicelyner.fr
www.alicelyner.fr

Alice Lyner - Essai

« A quelles hécatombes condamnerions-nous le pays si nous étions assez stupides et lâches pour l'abandonner » ainsi s'exprimait, le 24 octobre 1958, le Général-Président de Gaulle. Et pourtant! En reniant ses engagements, en abandonnant les départements algériens, partie intégrante de la nation française, de Gaulle entraîna la France dans un déclin fatal.

Sous-lieutenant en Algérie (1958-1959), Claude Rioland, aujourd'hui professeur de Lettres retraité, ne « raconte » pas sa pseudo-guerre d'Algérie, mais dénonce le « politiquement correct » qui nie, défigure, caricature même les faits, transformant les victimes en coupables, les contraignant à se repentir devant leurs propres tortionnaires !

Au-delà des mensonges et de la désinformation, le combat que mène l'auteur est celui de la vérité qui, seule, pour reprendre l'expression même d'Albert Camus, peut affronter la justice.

10 €
ISBN : 978-2-918352-56-3



Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, André Zeller, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, participe au coup d'État d'Alger avec les généraux Challe et Jouhaud, bientôt rejoints par le général Salan. Ce coup de force vise à maintenir l'Algérie dans la République française. Le 23 au soir, le général de Gaulle apparaît en uniforme à la télévision. Ses formules choc donnent un coup d'arrêt à l'opération : « Un pouvoir insurrectionnel s'est installé en Algérie par un prononciamiento militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite... Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route de ces hommes-là... » En métropole, l'opinion est lasse du conflit algérien. Le 25 avril, le putsch est un échec.

Le 6 mai à Alger, André Zeller se met à la disposition de l'autorité militaire. Incarcéré à la prison de la Santé, il est condamné à 15 ans de détention criminelle et à la privation de ses droits civiques par le haut tribunal militaire. Transféré à la maison centrale de Clairvaux puis à la prison de Tulle, il sera libéré par décret du président de la République le 13 juillet 1966, à l'âge de 68 ans.

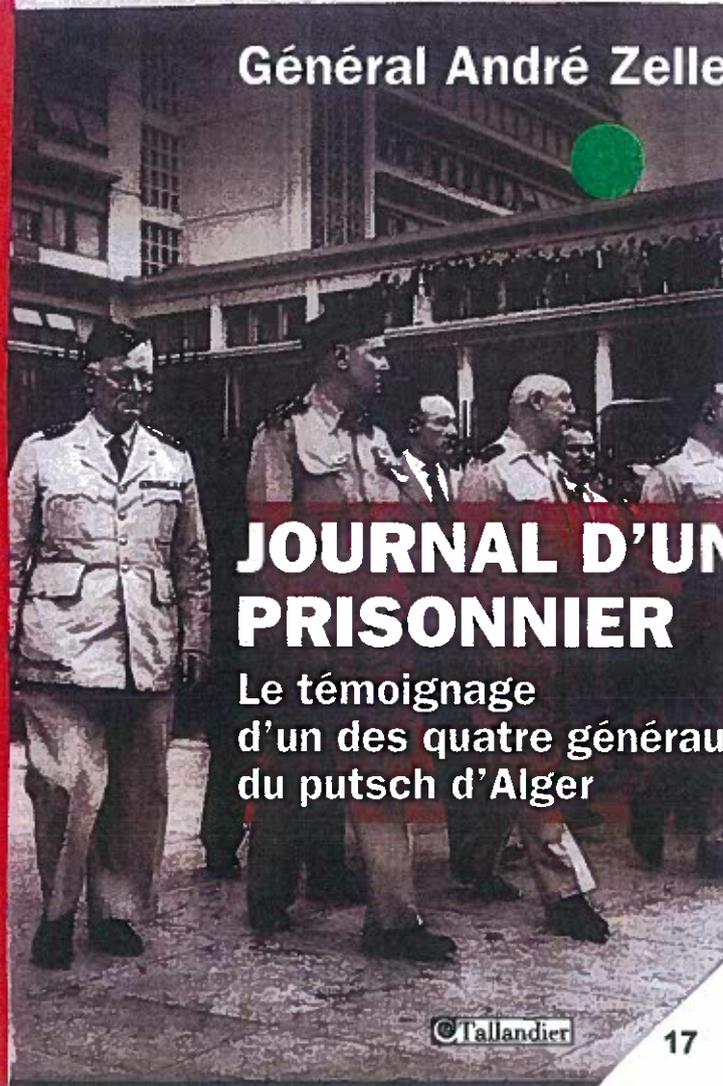
Au fil des jours de sa captivité, André Zeller va noter ses conditions de vie : ses joies et ses déceptions, mais aussi ses réflexions sur la vie politique, sur l'armée, sur la situation mondiale, confronter ses actes à ses convictions. Ce journal de captivité nous présente ainsi l'autoportrait d'un de ces vaincus du processus de sortie de la crise algérienne, brisé par une raison d'État qu'il n'a pas acceptée, mais somme toute assez différent de l'image stéréotypée du militaire aux vues "expéditives et limitées" qu'en a conservé l'histoire.

Serge BERSTEIN

Préface de Serge Berstein.

Édition établie et annotée par Bernard Zeller, fils du général Zeller.

Général André Zeller



JOURNAL D'UN PRISONNIER

Le témoignage d'un des quatre généraux du putsch d'Alger

©Tallandier



9 791021 004573

ISBN : 978-2-918352-56-3

Bon de commande

à découper et à retourner à :

Josette SPIAGGIA
Mas du Félibre
1822 chemin de St Pierre
30800 SAINT-GILLES (FRANCE)

NOM : _____
PRÉNOM : _____
RUE : _____
VILLE : _____
C.P. : _____
PAYS : _____

Je commande _____ exemplaire(s) du livre
"J'ai six ans" de Josette Spiaggia
au tarif préférentiel de l'auteur
de 19,00 € * par exemplaire, port compris
soit un total de _____ Euros
et je joins un chèque à l'ordre de l'auteur
* DOM 24,00 € / TOM 30,00 € / ETRANGER 27,00 €
A partir de 3 ouvrages, nous consulter.

Edition spéciale à tirage limité, dédicace sur demande
Expédition à réception de la commande et du paiement

ISBN 978-2-9551009-9-0

J'ai six ans

et je ne veux avoir que six ans

Un livre de :

Josette SPIAGGIA
Mas du Félibre
1822 chemin de St Pierre
30800 SAINT-GILLES (FRANCE)

En savoir plus :

Internet : <http://www.art-spiaggia.net/livre>
E-mail : josette@art-spiaggia.net
Telephone : 06 11 55 20 14

Surprenant, vivant, sensible, bien illustré, d'une verve dérangeante aussi enthousiasmante et abondamment illustrée de la main de son auteur, un ouvrage sur le sujet de la famille, l'adolescence, et la jeune fille qui aime...

Josette Spiaggia



J'ai six ans

et je ne veux avoir que six ans

Editions du Félibre Laforêt

Premier tome

Recueil de plus de 90 nouvelles

Josette Spiaggia, née française en Algérie, de grands-parents immigrés au tout début du 20^{ème} siècle, va grandir dans un pays où les extrémistes se côtoient, se mesurent et s'affrontent.

Rien, des modèles de vie des pays d'Europe, ne peut être comparé à la vie en Algérie. Tout est encore à faire sur cette terre, où beaucoup a pourtant déjà été fait !

Elle raconte comment, à l'instinct, elle s'est construite, non sans difficultés, dans une communauté machiste et conservatrice, où les filles devaient rester derrière les hommes. Malheur à celle qui avait de l'intelligence, de la combativité, de la répartie, et du talent.

Ce sont ses « Maîtres » qui ont aidé cette balle et étonnante plante à grandir et s'épanouir.

Cet ouvrage est un hommage à quelques hommes, quelques femmes qui, élevés au-dessus de l'océan des préjugés sexistes et racistes, ont cravaché cette pâte poétique pour lui faire sauter les barrières du formalisme et du conformisme.

Proche, le coup de crayon rapide, savoureux, ou aigre, le verbe coloré et ciblant, elle donne la vie à une innombrable galerie de portraits, étonnants, incongrus, admirables aussi, de ceux, de celles, de tous ces personnages bien réels, qui l'ont croisée.



90 nouvelles
160 illustrations
près de 400 pages

J'ai six ans

disponible en avant-première auprès de l'auteur, à tarif préférentiel et avant sa parution officielle sur Amazon en mars 2012

Commandez le livre
avant sa parution !

J'ai six ans ... Pourquoi ce titre ?

« J'ai six ans » a déjà fait le tour de la nature humaine. Elle est un jugement, des convictions, une ligne de conduite déjà romanesque pour le reste de sa vie. Personne ne lui dicte son chemin.

Ce qui a permis ce bel équilibre ? L'immense plaisir intérieur depuis toute petite, de s'offrir tout ce qu'elle veut avec... un bout de crayon et un bout de papier ou d'ardoise. Un pouvoir magique.

Elle a toujours dessiné, peint avec une aisance et une rapidité étonnante pour les autres. Elle a toute splendeur et énergie à des sujets époustouflants, sans avoir d'ambition particulière ni de point précis à atteindre dans les échelons de la société. Elle ne s'est jamais forcée, préférant faire ce qui lui allait le mieux.

Elle a vu ses œuvres exposées dans des lieux prestigieux : Grand Palais, Palais de Luxembourg, Hôtel des Invalides, Château de Vincennes, Carrousel du Louvre, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine...

Convité par les artistes du monde entier, Paris lui a ouvert ses portes, tellement plus facilement que la province française, ou que la communauté Pied-noire repliée en Métropole.

De l'étranger lui parvenaient des messages, des invitations, des hommages. Et si certains l'ignoraient, d'autres viennent à elle et lui témoignent le bonheur et le respect qu'ils ont pour son œuvre.

Claude RIOLAND
02 47 59 99 64
l'Ermitage
37 600 BETZ-le-Château
claude.rioland@nordnet.fr

à Monsieur Germain CLAUZIER

Cher Germain,

Si on ne peut faire mourir l'Algérie Française,
il est de notre devoir de témoigner. C'est ça que
j'essaie de faire à ma modeste échelle. 50 ans
sont passés - c'est l'espace de temps nécessaire pour
que l'histoire se mette en place. Nous avons une
chance ilouïe, celle d'être encore vivants, de
pouvoir parler et d'être entendus. Nous avons
cette chance. A nous de la saisir et de dénoncer
les mensonges d'État, ordonnés par une Éducation
Nationale lamentablement compromise.

Quand j'étais à Partimprey, j'avais 25 ans,
vous en aviez 35. Peut-être nous sommes-nous
rencontrés dans le savoir ?

Soyez assuré de ma vive sympathie et de mon
dévouement total.

Agnès RAMPAL
Adjointe au Maire de Nice, chargée des rapatriés

Cher Germain

je vous remercie vraiment très sincèrement pour "Algérie ...le Gachis" de Claude Rioland

c'est vraiment un livre honnête, concis et clair qui démontrera (à ceux qui n'en sont pas encore persuadé) l'erreur historique de la France dans la gestion de l'indépendance algérienne ...

j'approuve totalement cette démonstration sans amertume ...

que faire aujourd'hui, 50 ans après ?

laisser ce pays que nous et les nôtres avons tant aimé s'enfoncer dans l'islamisme ou essayer de faire des actions au bénéfice de tous ? car il ne faut pas se leurrer nos destins resteront liés ...on le voit chaque jour en France!

je suis donc heureuse d'avoir la délégation de l'Euro Méditerranée car peut être, avec votre soutien, pourrions nous être utiles?

je vous embrasse

Annès

DATES A RETENIR ET A DIFFUSER

Manifestations organisées par le Cercle Jean Bastien-Thiry pour le 52^{ème} anniversaire de sa mort :

. **Dimanche 8 mars à 15 heures** : cérémonie au cimetière de Bourg-la-Reine (92) sur la tombe de Jean Bastien-Thiry

. **Mercredi 11 mars à 18 heures**: messe en l'église Sainte Odile, 2 av. Stéphane Mallarmé, 75017 Paris

Autres messes pour Jean Bastien-Thiry :

. **A Marseille** : messe le mercredi 11 mars à 17 heures en la basilique du Sacré-Cœur (av. du Prado 13008)

. **A Meylan (38)** : messe le mardi 10 mars à 11 heures au Prieuré St Pierre Julien Eymard, 22 chemin du Bachais

. **A Nancy** : messe le mercredi 11 mars à 18h30 à la chapelle du Sacré Cœur, 65 rue maréchal Oudinot

. **A Nice** : messe le mercredi 11 mars à 18h30 l'oratoire St Joseph, 18 rue Catherine Ségurane

. **A Saint-Raphaël** : messe le mercredi 11 mars à 18h30 en la basilique N.D. des Victoires

. **A Toulon** : messe le mercredi 11 mars à 18 heures en la cathédrale de Toulon

. **A La Crau** : messe le dimanche 15 mars à 10h30 salle Saint Martin, l'impasse de la Panouche.

Autres messes commémoratives :

- **A Paris** : messe le jeudi 26 mars à 18h30 en l'église Saint Nicolas du Chardonnet (75005)

- **A Antibes**: jeudi 26 mars : messe à 18h en l'église du Sacré-Cœur pour tous les martyrs de l'Algérie Française

- **A Montauban** : jeudi 26 mars à 10h : messe en la chapelle de l'Immaculée Conception pour tous les martyrs de l'Algérie Française.

Le Serment de l'Orane

Réservation obligatoire

Inscription de personne(s) x 15€ =

au nom de M/Mme.....

Tel (pour confirmation)

et/ou courriel

Règlement par chèque joint, à l'ordre de:

Cercle Algérianiste du Biterrois

Règlement accompagné de ce bulletin à adresser :

Cercle Algérianiste du Biterrois - CS 10715 - 34350 VENDRES
avant le 12 avril 2015

une pièce historique dramatique de Claude NAL

A la fin de l'année 1961, Jean-Pierre président de l'association des étudiants d'Oran, et les membres de son bureau vivent les derniers mois de l'Algérie Française, qui se meurt. Au milieu d'événements où s'entremêlent attentats du F.L.N. réactions de la population et de l'O.A.S. couvre feu et perquisitions, enquêtes des Renseignements Généraux, ils vivent dans l'angoisse. Ils échappent miraculeusement à l'horrible journée du 5 juillet 1962 avant de se retrouver à Marseille où ils font le serment de rester fidèles aux valeurs de leurs aïeux. En prologue, un professeur d'histoire fait un exposé destiné aux étudiants – mais aussi aux spectateurs – sur l'histoire du Nord de l'Afrique depuis la création de Carthage jusqu'à l'arrivée des Français en 1830

AVANT Françoise Crescote Jeanne Lambert Sandrine Laurans
Jean Claude Barrot Michel Barrot Amine Benkheiffallah Patrice Faure Eugène Merzocca Jérôme Palmer



Une pièce de Claude NAL

Mise en scène Gilles Galliano



Représentation
proposée par les
Pieds-Noirs du
Languedoc-
Roussillon
et leurs Amis

Dimanche 19 avril 2015 à 15h

renseignements 04 91 82 01 37 ou
lesermentdelorane@numericable.fr

Visitez le site internet

www.lh-dhonneur.fr

et la bande annonce

<http://youtu.be/7e0d6ikxlv>



ZINGA ZANGA de BEZIERS

Traverse de Colombiers Montfleurs
34500 Beziers ☎ 04 67 36 44 45

Autoroute A9 sortie 36 Béziers Ouest
Latitude: 43.32 Longitude: 3.17



37^{ème} Salon National

Écrivains - Artistes - Rapatriés et leurs Amis

01-02-03 mai 2015

Espace Fort Carré - Avenue du 11 Novembre - Antibes

Monsieur Cepi : 06 09 50 24 52

MANIFESTATIONS 2015 EN SOUVENIR DU 26 MARS 1962

N'OUBLIONS JAMAIS !

« Association des familles des victimes du 26 mars 1962 et alliés »
BP 20 027 95321 ST LEU LA FORET CEDEX – E-mail : isly26mars@wanadoo.fr



Cérémonie le jeudi 26 mars 2015 à 14h30
Dépôt de gerbes devant le Mémorial du quai
Branly

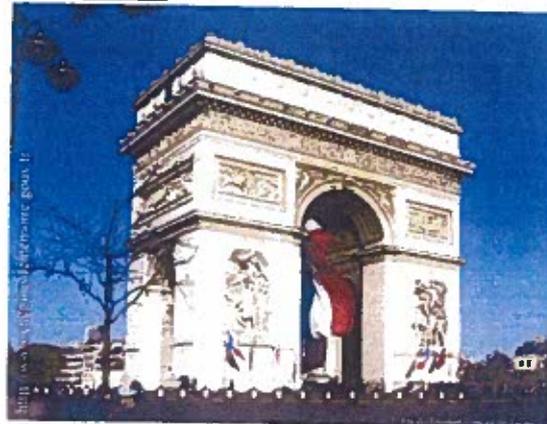
Messe de requiem à 18h30
Eglise St Nicolas du Chardonay
23 rue des Bernardins PARIS 75005

« Mémorial de Notre-Dame d'Afrique » et « Souvenir du 26 Mars 1962 »
Clos St-Joseph.94 Impasse des Lauriers .84120 Pertuis
☐ 04 90 08 37 76 - E-mail : colette.rochette@orange.fr

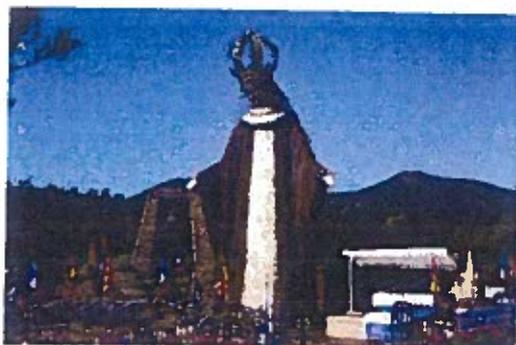
Cérémonie à l'Arc de Triomphe
Le jeudi 26 Mars 2015 à 17h30

Restauration :
à partir de 20 h au restaurant « l'Hydrophobe »
53 bis Bd Arago .75013 Paris.
. Je réserve x 30 € =.....e

Adresser votre réservation-restauration accompagnée
du chèque correspondant au plus tôt à :
Louis Bima 32 Clos de Rajol .13109 Simiane-Collongue :
téléphone : 04 42 22 64 41.



CEREMONIE DU PELERINAGE DU 1^{ER} MAI 2015 SUR LE MEMORIAL DE NOTRE DAME D'AFRIQUE DE THEOULE SUR MER



Le 30 Avril 2015:

Veillée sur le Mémorial à partir de 21h (Si le temps le permet)

Le 1^{er} mai 2015 :

- A 10 heures 30, la Cérémonie qui débutera par la Procession avec la Statue Pèlerine, accompagnée des drapeaux symbolisant l'Unité de notre Communauté de toutes origines et de toutes confessions, sera suivie par l'Hommage au Drapeau.

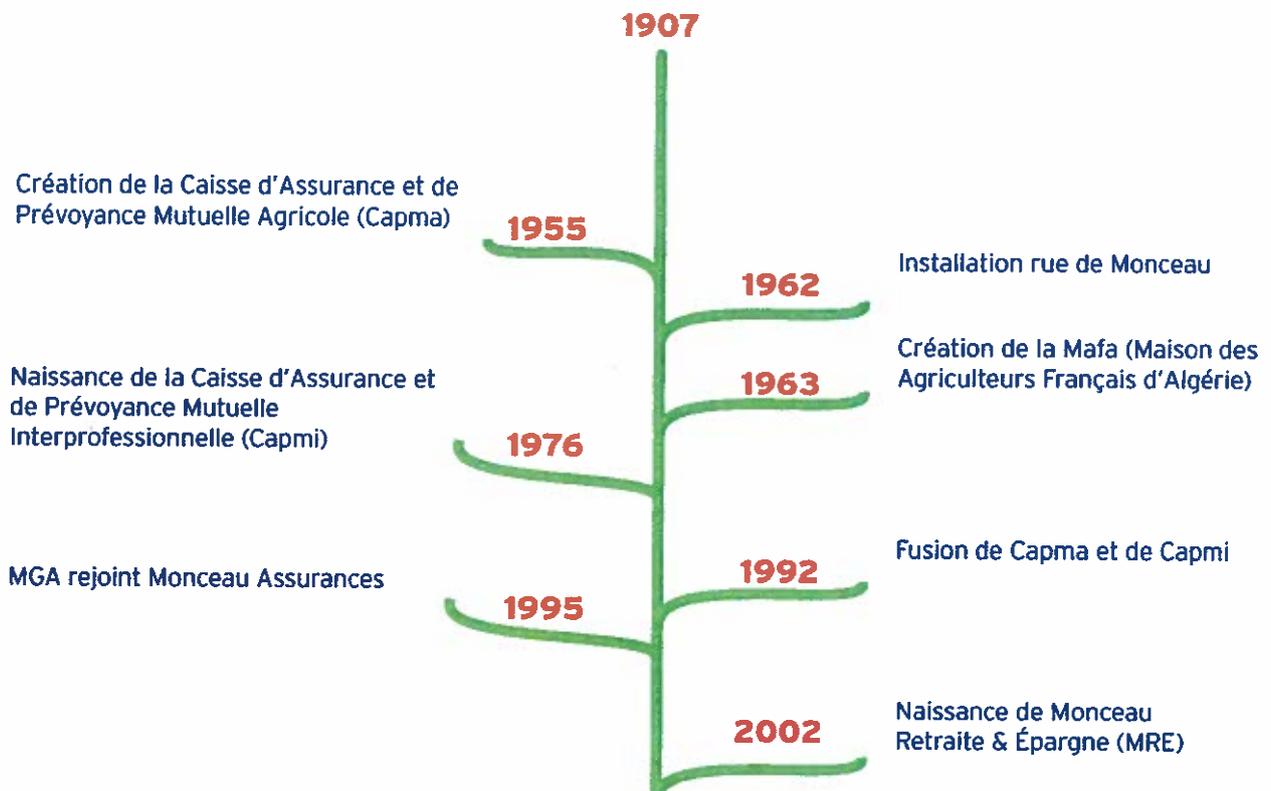
- Monseigneur Jean Yves Molinas concélébrera la Messe avec nos amis les prêtres disponibles.

Renseignements :

Mr Louis Bima :32 Clos de Rajol.13109 Simiane-Collongues.Tel :04 42 22 64 41.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Claude Rochette .Tel :04 90 08 37 76

N'oublions pas nos racines !

Naissance à Alger de la Caisse
Centrale de la Mutualité Agricole
d'Afrique du Nord



Union
des Mutuelles
d'Assurances
Monceau

centrale
Mutuelle
de réassurance

Monceau
Générale Assurances

Pôle Non Vie

Capma
& Capmi
ensemble, j'assure la vie

Monceau
Retraite & Épargne

Pôle Vie